



FEMMES CADRES L'ÉGALITÉ... OU PRESQUE

Le Céreq a extrait de son enquête 2013 sur l'insertion professionnelle des jeunes un zoom sur la place des femmes dans l'emploi cadre *. Ce bilan témoigne que « *pour la première fois, en 2013, la part de jeunes femmes qui occupaient, trois ans après leur entrée sur le marché du travail, un emploi de cadre, est devenue équivalente à celle des jeunes hommes* ». Ils et elles sont 20 % de la génération 2013 (contre 13 % des femmes et 17 % des hommes en 2001), et sur 100 jeunes cadres embauchés, 49 sont des femmes (contre 41 en 2001). Elles progressent notamment dans les professions libérales (santé et droit), dans la fonction publique (elles y sont deux fois plus nombreuses que les hommes), mais aussi chez les cadres administratifs (+ 6 points) et scienti-

fiques (+ 7 points). Le Céreq souligne cependant que cette visibilité des femmes résulte d'un rattrapage « *toujours pas à la mesure de leur investissement éducatif* ». En effet, les femmes sont plus diplômées : 27 % d'entre elles avaient un diplôme du supérieur en 2010 contre 22 % des hommes. Elles représentaient même 61 % des masters et 62 % des titulaires d'un doctorat. D'après les données d'Eurostat en 2014, en France, les femmes avaient toujours 30 % de chances de moins que les hommes d'accéder à un emploi de cadre, d'exercer une profession intellectuelle supérieure ou une profession libérale.

* Céreq Bref n°359, octobre 2017, sur : www.cereq.fr et « Femmes et hommes, l'égalité en question », mars 2017, 192 pages, sur www.insee.fr